

LE GOUVERNEMENT SARKOZY EN GUERRE

Troupes françaises hors de Côte d'Ivoire ! Arrêt des bombardements en Libye !

Analyse

C'est l'impérialisme le responsable

Marguerite Leuwen

L'affirmation longtemps répétée que les troupes françaises étaient présentes en Côte d'Ivoire pour protéger les populations civiles a fait long feu. Non seulement les bombardements à Abidjan par des hélicoptères ont fait des victimes civiles, mais ce sont les troupes françaises qui ont réalisé l'opération d'arrestation de Gbagbo, même si, au dernier moment, elles ont laissé passer quelques officiers de Ouattara pour la forme. C'est donc bien l'impérialisme français qui est responsable de la situation pour la seule défense de ses intérêts. De la même manière, les bombardements en Libye sous des prétextes humanitaires ne parviennent plus à masquer la réalité. D'abord, parce que la population civile a été touchée, et ensuite parce que, comme l'a indiqué Hillary Clinton, la secrétaire d'Etat américaine, la solution du conflit ne peut être simplement militaire. De fait, avec l'appui du gouvernement Sarkozy et d'Obama, une délégation africaine a rencontré Kadhafi et le Conseil national de Benghazi dans l'objectif d'une solution négociée. Est-ce la partition du pays qui s'amorce ? Cette même question peut être posée à propos des développements en Côte d'Ivoire dans les jours et les semaines à venir. Pour l'impérialisme, français comme américain, la seule question qui compte, ce sont ses intérêts.

CÔTE D'IVOIRE

Une guerre contre le peuple

Andreu Camps

A l'heure où nous avons écrit cet article, les troupes françaises de La Licorne et celles de l'ONU avaient entrepris l'offensive finale pour déloger Gbagbo de ses derniers retranchements. Sans aucun doute, l'objectif du gouvernement français a été jusqu'au dernier moment de tout faire pour que Gbagbo signe la renonciation à la présidence de la République en donnant une certaine « légalité » au nouveau pouvoir d'Allassane Ouattara. Il faut bien dire que le soutien de Sarkozy à Ouattara apparaît en contradiction avec ce qui a été jusqu'à il y a peu son « allié sur place », Gbagbo, premier défenseur de la place des multinationales françaises : Bouygues, Bolloré... Sarkozy semble s'être plié aux injonctions d'Obama et avoir mis les forces sur place au service de cette politique, mais tout ce jeu entre les différents impérialismes n'aurait aucune importance si ce n'était sur le dos de la population de Côte d'Ivoire, seule vraie perdante de cette guerre.



Photo AFP

Mais 2011 n'est pas 2002 : en 2002, la majeure partie de la population a pris parti pour un camp ou pour l'autre. Il s'est donc opéré un clivage entre le nord musulman et le sud chrétien. C'est dans ce contexte qu'à eu lieu l'explosion de la FESACI, qui a entraîné sa disparition. Mais la crise ouverte après les élections du 28 novembre 2010, qui a amené à la guerre actuelle, n'a pas entraîné d'affrontements internes à la population. Le sentiment général et l'exigence de la majorité écrasante de la population, qu'elle soit musulmane ou chrétienne, qu'elle habite Abidjan ou Bouaké, c'est : il faut que ça s'arrête, on veut la paix ! Pour tenter de pousser aux guerres ethniques, des massacres ont été organisés par les deux camps. Par exemple, dans la ville de Duékoué (ouest du pays), au mois de mars, les Forces républicaines de Côte d'Ivoire d'Allassane Ouattara ont organisé un massacre collectif des membres de l'ethnie Guéré, réputée pro-Gbagbo. Selon un rapport de l'organisation internationale Human Rights Watch, les forces fidèles à Laurent Gbagbo ont commis les mêmes massacres.

La résolution 1975 du Conseil de sécurité de l'ONU

A quelques jours d'intervalle, le Conseil de sécurité de l'ONU a adopté la résolution 1973 ouvrant la voie à l'intervention militaire contre le peuple libyen et la résolution 1975 permettant aux forces de l'ONU et aux troupes françaises d'intervenir en Côte d'Ivoire. Rappelons que le résultat électoral du 28 novembre 2010 a été largement contestable. Selon la commission électorale indépendante sous le parrainage de l'ONU, Allassane Ouattara a été donné vainqueur et le Conseil d'Etat a donné vainqueur Laurent Gbagbo. En tout état de cause, c'est l'ingérence des puissances étrangères, notamment de l'impérialisme français, qui veut maintenir ses « positions » dans le pays, et de l'impérialisme américain, qui veut piller directement les richesses du pays, notamment les nouvelles richesses pétrolières, qui porte l'entière responsabilité de ce nouveau conflit dont le peuple ivoirien est le seul à faire les frais.

GRANDE-BRETAGNE

Des syndicats contre la guerre en Libye

Interview de Ted Knight, syndicaliste à Unite.

L'UGTT (Tunisie) et la CUT (Brésil) ont pris position contre l'intervention militaire, ainsi que Unite, le plus gros syndicat des TUC britanniques.

Ton syndicat, Unite, appelle à la cessation immédiate de l'intervention militaire en Libye, ainsi qu'au retrait des troupes. Peux-tu nous dire ce que tu en penses ?

Cette déclaration de Unite sur l'intervention impérialiste en Libye est la bienvenue. Quoi qu'en disent les dirigeants des gouvernements de France, de Grande-Bretagne et des Etats-Unis, l'offensive militaire contre la Libye ne vise pas à protéger la population civile. Les droits de l'homme n'ont jamais constitué leur préoccupation prioritaire. Il y a des milliers de victimes de la politique des puissances occidentales qui peuvent en témoigner. L'objectif est de mettre en place un gouvernement qui permettra l'exploitation sans restriction des ressources pétrolières du pays et imposera l'économie de marché. La zone d'interdiction des vols ainsi que les opérations militaires font partie d'un plan d'intervention au Moyen-Orient et présentent des risques pour la population civile libyenne, qui peut être touchée par les frappes aériennes. David Cameron et Nicolas Sarkozy dirigent tous les deux des gouvernements dont la politique est profondément rejetée dans leurs pays respectifs en raison des mesures d'austérité et des coupes budgétaires qu'ils imposent aux peuples français et britannique. Il n'y a rien de tel qu'une guerre pour tenter de juguler l'opposition et détourner l'attention de ce qui se passe dans le pays. En Grande-Bretagne, nous devons faire campagne contre l'intervention en Libye et redoubler d'efforts pour nous défaire du gouvernement de coalition libéraux-conservateurs. Le Labour, qui a été un acteur de l'invasion de l'Irak, soutient totalement Cameron, le chef de notre gouvernement.

A l'appel du Parti ouvrier indépendant et de l'Alliance des jeunes révolutionnaires

Journée d'action le 5 avril : à bas la guerre !

Le 5 avril, le POI et l'Alliance des jeunes révolutionnaires (AJR) organisaient une journée de mobilisation pour l'arrêt immédiat des bombardements contre la Libye et le retrait des troupes. Après les premiers échos de diffusions publiés dans *Informations ouvrières*, n° 143, nous avons reçu de nombreuses autres correspondances.

Dans les universités et les lycées

- Dans le Gard, à la faculté Vauban, l'appel a récolté 45 signatures : « Les jeunes se plaignent de n'avoir plus d'informations sur l'Egypte et la Tunisie. »
- A Paris, à Tolbiac, 27 signatures étaient réalisées : « Un groupe d'étudiants se sont dits d'emblée en accord avec notre position et conscients que les enjeux réels étaient plus ceux du pétrole et du contrôle de la région que des soucis humanitaires. »

- Dans les Pyrénées-Atlantiques, à la faculté de Pau, 29 signatures et 2 *Informations ouvrières* vendus.
- En Gironde, à la faculté de Bordeaux et sur la place centrale de la Victoire, 13 camarades ont diffusé. Ils ont recueilli 51 signatures et vendu six *Informations ouvrières*.
- En Charente-Maritime, à la faculté de sciences de La Rochelle et en centre-ville, 52 signatures ont été réalisées et trois *Informations ouvrières* vendus.
- Dans le Finistère, à la faculté de Brest et place de la Liberté, 45 signatures ont été recueillies.
- A Paris, à l'UFR d'arts plastiques de l'université Paris-I Panthéon-Sorbonne, 22 signatures en une demi-heure. « Nous avons créé l'événement. Les étudiants se passaient la feuille de main en main pour signer. »
- En Côte-d'Or, au lycée du Castel, à Dijon, 15 signatures étaient réalisées.
- Dans les Hauts-de-Seine, au lycée Joliot-Curie, à Nanterre, 150 tracts dif-

fusés, 15 signatures de lycéens avec des contacts e-mails : une lycéenne qui a lu le tract *in extenso* accroché sur « les 500 millions pour la guerre, alors qu'ils nous suppriment 16 000 postes de profs ». Leur lycée perd 200 heures, ils sont allés en délégation à l'inspection académique avec leurs professeurs.

● Dans la Mayenne, à Laval, deux piquets de diffusion sur deux foyers de jeunes travailleurs, 16 signatures réalisées.

Dans les gares et aux métros...

- Dans les Bouches-du-Rhône, à Marseille, métro de la Rose : « 370 tracts diffusés, 28 signatures collectées. »
- Dans l'Oise, à la gare de Creil, 50 signatures recueillies et cinq *Informations ouvrières* vendus. A Crépy-en Valois, à la gare également, « bon accueil de la pétition, surtout quand on ajoute qu'il n'y aurait pas d'argent pour les écoles et les hôpitaux, mais qu'ils en ont

trouvé pour la guerre. Une trentaine de signatures. »

● Dans le Rhône, à la gare de Perrache, à Lyon, 800 tracts diffusés, 57 signatures réalisées et trois *Informations ouvrières* vendus. A la gare de Vénissieux, le comité local du POI obtient trente signatures.

Sur les milieux professionnels

- A Paris, dans le XIII^e arrondissement, diffusion à la cantine du ministère des Finances : « Nous sommes trois militants à diffuser l'appel contre la guerre, pour l'arrêt immédiat des bombardements en Libye et le retrait des troupes. Nous diffusons près de 500 tracts à la cantine du ministère. Dès le départ, de nombreux salariés font le lien avec l'appel contre la réforme constitutionnelle que nous avons fait signer les semaines précédentes. »
- A l'Hôpital européen Georges-Pompidou, 19 signatures réalisées,

deux *Informations ouvrières*. « Plusieurs ont fait remarquer que nous étions les seuls à mener cette campagne. Beaucoup disent : "Ils sont là-bas pour leurs intérêts et pour ce qui se passe en Tunisie et en Egypte". »

Dans les centres-villes, sur les marchés

- Dans les Bouches-du-Rhône, le comité de Vitrolles, qui a organisé un piquet de diffusion sur un petit marché du centre urbain, a obtenu 50 signatures et vendu trois *Informations ouvrières*.
- En Haute-Savoie, sur le marché d'Annecy, 96 signatures récoltées et cinq *Informations ouvrières* vendus.
- Dans le Loiret, à Orléans, « 2 000 tracts diffusés en trois piquets : un marché dans un quartier populaire, une entreprise de la métallurgie (Brandt) et une place du centre-ville. »

Tunisie, Egypte : les peuples face aux

Les travailleurs et la jeunesse veulent en finir avec les régimes qui se maintiennent.

ÉGYPTE

L'armée est-elle neutre comme elle le prétend ?

Correspondant

Des centaines de milliers d'Égyptiens se sont encore rassemblés, vendredi 8 avril, au Caire, pour une journée intitulée « Journée de procès et de purification ». L'immense foule unanime était là pour demander le jugement de Moubarak et de sa famille. Mais, pour la première fois, des manifestants ont tourné leur colère contre les généraux qui dirigent le pays. Selon une dépêche de l'AFP (9 avril), « *bravant des consignes de leurs supérieurs de ne pas manifester en uniforme, sept lieutenants ont pris la parole sur une tribune pour réclamer "le jugement des corrompus" et assurer la foule que "nos demandes sont vos demandes". Ils ont été applaudis par des milliers de personnes qui ont scandé "Tantaoui, tu fais partie de la bande" et "Dictateur, dictateur, le tour de Tantaoui est venu", en référence au maréchal Hussein Tantaoui, chef du Conseil suprême des forces armées (CSFA) à qui M. Moubarak a remis le pouvoir en partant.* »

A trois heures du matin, après avoir fermé les accès de la place avec des fils barbelés, des centaines de militaires et de forces spéciales ont alors fait irruption, tiré en l'air avec des armes automatiques. Samedi 9 avril, le ministère de la Santé annonçait un mort et soixante et onze blessés, certains atteints par balles. Cette violence, survenue après les arrestations du 9 mars, les actes de torture et les condamnations de civils par des tribunaux militaires, engendre colère et inquiétude. Colère de centaines, qui, samedi matin, ont caillassé, puis incendié un bus transportant des militaires, place Tahrir. Inquiétude de tous ceux qui s'interrogent sur le rôle de l'armée. Est-elle neutre comme elle le prétend ? La place Tahrir s'est muée en forum permanent de débats passionnés. Dimanche après-midi, dans une vidéo préenregistrée, le président déchu, Hosni Moubarak, se défend d'avoir mis des milliards de côté. Les responsables politiques et les candidats déclarés à la présidentielle, y compris les Frères musulmans, affirment que la violence vise à créer de « l'animosité entre le peuple et l'armée », et appellent à éviter toute confrontation. De son côté, la Coalition des jeunes pour la révolution a déclaré qu'elle rompt les discussions avec le Conseil suprême des forces armées et qu'elle appellerait à manifester place Tahrir, vendredi 15 avril, si le procès de Moubarak n'était pas organisé et si une enquête sur les responsables des événements survenus dans la nuit du vendredi 8 avril n'était pas diligentée. ■

Des réactions face à l'action de l'armée au Caire

Un professeur de l'université du Caire

Visiblement émue, Amina, professeur émérite, ancienne directrice du département de français, avoue : « *Je ne croyais pas voir cela de mon vivant et je ne soupçonnais pas que cela arriverait en Egypte !* » « *La question de la création d'un syndicat libre des enseignants n'est pas tranchée entre nous, dit-elle, car il existe déjà le "Mouvement du 9 mars", qui milite pour l'indépendance des universités (par rapport au pouvoir — NDLR), et les clubs d'enseignants, mais ces derniers comprennent des personnes liées au régime.* » De leur côté, les étudiants ont obtenu d'élire librement leurs délégués. Pour la première fois, les Frères musulmans et le PND ne sont plus majoritaires.

Hicham, maître de conférences

Elle est titulaire d'un doctorat et enseigne depuis trois ans. Elle explique que les paies sont ridiculement basses. « *J'occupe mon poste depuis trois ans et je gagne 1 800 livres par mois (215 euros). Cela comprend un salaire de base de 272 livres (35 euros) et des indemnités diverses. L'augmentation de 15 % qui a été octroyée aux fonctionnaires est calculée sur le salaire de base. Cela m'a fait 50 livres (6 euros), précise-t-elle. C'est cette situation qui a permis que se développe le honteux système des leçons particulières et des pots-de-vin qui lui sont liés.* »

Dahlia, une jeune salariée du privé

« *Mon ami a rencontré les généraux du Conseil suprême quand ils ont réuni des jeunes, après la chute de Moubarak. Il a soulevé la question des personnes arrêtées et des tortures qu'ils ont subies. Tout le monde a vu les vidéos. C'est une réalité que personne ne peut nier. Les réponses des généraux ont été très évasives : "Ce n'est pas notre politique... C'est un incident..." On ne sait pas ce qu'ils pensent. Je voudrais faire la différence entre les généraux et le gouvernement Charaf ; malheureusement, il ne fait rien sans leur accord. Il y a beaucoup de grèves maintenant, mais ils disent que les gens présentent des demandes égoïstes et catégorielles, et que cela met en danger la révolution.* »



Le Caire, 18 mars 2011 : l'armée intervient contre les manifestants et arrête des dizaines d'entre eux.

« *Je n'ai pas grand espoir que les choses changent, parce que le gouvernement, c'est l'armée qui l'a*

nommé, et l'armée, c'est Moubarak. C'est lui qui les a choisis et il en faisait partie. Pourquoi ne veulent-ils pas qu'il soit jugé ? Ils ne le feront jamais, sauf s'il y a une révolte dans l'armée. J'ai voté non au référendum parce qu'il faut changer la Constitution. Pas quelques articles seulement. Les gens du régime et les Frères musulmans ont fait une campagne très agressive pour qu'on accepte le maintien de la Constitution et les médias se sont prêtés à ça.

Maintenant, il va y avoir des élections parlementaires et présidentielle. Beaucoup veulent encore jouer un rôle en changeant juste de nom ou d'apparence. Ils changent des têtes, mais le corps est pareil. ■

Les travailleurs égyptiens font grève, passant outre le décret de l'armée qui l'interdit

Au ministère de l'Agriculture

Au ministère de l'Agriculture, 300 salariés en contrats temporaires depuis des années se sont mis en grève, le 4 avril. Ils sont venus du gouvernorat de Beheira. Ils manifestent devant le siège du gouvernement, au Caire. « *Essam Charaf, dis-nous comment on peut vivre avec 41 livres (5 euros) par mois !* », crient-ils à l'adresse du Premier ministre.

Grève à l'arsenal maritime de Suez

Plus de mille travailleurs de l'arsenal se sont mis en grève, mardi 5 avril, pour obtenir les mêmes droits que leurs collègues de l'Autorité du canal de Suez. « *La situation actuelle n'est plus tolérable, a déclaré un responsable syndical de l'arsenal, c'est notre droit d'être traités à égalité avec le personnel de l'Autorité du canal de Suez, ou au moins qu'un nouveau décret nous confère les*

mêmes droits financiers et sociaux. » Les grévistes ont fait savoir que si leurs demandes ne sont pas satisfaites, ils transformeront la grève en sit-in. Les travailleurs de sept établissements affiliés à l'Autorité du canal de Suez ont organisé des sit-in à Suez, Ismailia et Port-Saïd pour les mêmes revendications.

A la filature de Chebin Al-kom,

A la filature de Chebin Al-kom, chef-lieu du gouvernorat de Ménoufeya, dans le delta, les ouvriers ont fait grève pendant un mois. L'usine a été privatisée en 2007. Elle est aujourd'hui propriété d'un grand groupe indonésien. Désormais, les recrutements ne se font plus que sur contrats temporaires, sans sécurité sociale, sans droits sociaux, et les nouveaux embauchés sont tenus de signer une lettre de démission préventive. Alors que les salaires sont des plus modestes (1 500 livres — 190 euros — après 38 ans de carrière), les avantages acquis sont remis en cause. Mardi 5 avril, par milliers, les ouvriers de l'usine, rejoints par une délégation d'ouvriers de Mahalla el-Kobra et par toute une foule de jeunes de Chebin Al-Kom, étudiants et étudiantes, ont manifesté dans les rues de la ville en dénonçant la privatisation et la corruption. Arrivés devant le siège du gouvernorat défendu par des blindés et des soldats en armes, la marche s'est transformée en sit-in. Une délégation est entrée pour négocier. La presse a rapporté qu'un accord aurait été trouvé pour la réintégration de la moitié de 85 ouvriers licenciés, la hausse des primes mensuelles, le passage à des contrats de cinq ans, des promotions de fin d'année et le paiement des jours chômés par l'Etat. ■



Le Caire, place Tahrir, le 8 avril 2011.

régimes de “transition démocratique”

Ils veulent voir leurs revendications satisfaites, les responsables jugés...



Tunis, 11 avril 2011 : les employés municipaux chargés du ramassage des poubelles sont en grève depuis quatre jours.

TUNISIE > VAGUE DE GRÈVES

“La question de l’emploi est au centre des revendications portées par la révolution tunisienne”

Correspondant

Les agents de la municipalité de Tunis comme ceux d’autres localités du pays sont en grève depuis plus d’une semaine. Et depuis le 11 avril, leur grève est prolongée par un sit-in à la Kasbah, devant le siège de la municipalité de Tunis. Grève et sit-in qui se poursuivront, comme ils le disent, jusqu’à satisfaction de leur revendication, à savoir : la titularisation des agents temporaires et contractuels. « *L’agent municipal n’a pas bénéficié de ses droits professionnels depuis l’indépendance. Il est naturel aujourd’hui qu’il recouvre ces droits* », déclare l’un des manifestants, M. Feti Chebbi. Tous les manifestants appellent à l’instauration d’une loi qui garantisse les droits professionnels. C’est la même revendication qui est portée par la plupart des mobilisations dans les entreprises publiques et privées, comme à la poste ou dans les perceptions du ministère des Finances : la régularisation et la titularisation des agents temporaires. Dans toutes les régions, la question de l’emploi est au centre des revendications portées par la révolution. Or, selon les calculs officiels, le chômage passerait de 14 % en 2010 à 19 % en 2011. A Kasserine comme à Metlaoui ou au Kef, les sit-in des diplômés chômeurs se poursuivent sur la même exigence de l’emploi, sans trouver d’issue du fait d’un gouvernement dont le ministre des Affaires sociales annonce « *la nécessité de rompre avec les conventions collectives qui ont bloqué l’embauche de main-d’œuvre et fragilisé les relations sociales* », tandis que le Premier ministre, en réponse aux exigences de titularisation des agents municipaux, annonce que « *les mesures juridiques et réglementaires en vigueur ne permettent pas le recrutement des agents temporaires et contractuels* », et que le ministre de l’Intérieur appelle à « *l’arrêt des sit-in sur les routes et à l’entrée des entreprises (...) sous prétexte de revendications sociales* ». Dans nombre d’entreprises comme dans les comités locaux de protection de la révolution,

la mobilisation continue pour liquider les symboles, les agences et les institutions de l’ancien régime. Les employés de la société tunisienne d’assurances et de réassurances Star sont en grève avec occupation des locaux depuis le 11 avril. Ils exigent la destitution du P-DG nommé par le gouvernement, car il est l’un des symboles de l’ancien régime.

Les agents du ministère des Finances, avec la fédération des finances de l’UGTT, exigent que le ministère soit nettoyé de toutes les figures de la corruption de l’ancien régime et que « *des enquêtes soient menées au sujet des hommes d’affaires et des chefs d’entreprise qui n’ont payé aucun impôt depuis des années* ».

Le Conseil supérieur de sauvegarde des acquis de la révolution, des réformes politiques et de la transition démocratique, mis en place par le Premier ministre, Beji Caïd Essebsi, pour dicter sa loi à l’Assemblée constituante, et qui est rejeté par la plupart des partis politiques de l’opposition, vient d’adopter un Code électoral à la proportionnelle. Mais que valent les travaux d’un Conseil supérieur qui tire sa légitimité d’un gouvernement provisoire héritier de l’ancien régime, face à la revendication portée par toutes les voix de la révolution : « *En finir avec toutes les institutions de l’ancien régime, pour l’Assemblée constituante souveraine* » ?

C’est ce qui s’exprime dans la mobilisation au sein des comités locaux pour la protection de la révolution. Pour la première fois au sein de ces comités, le mot d’ordre de « *congrès national des comités locaux de protection de la révolution* » prend forme. Il établit le diagnostic que les seules forces politiques à même de porter les revendications révolutionnaires devant l’Assemblée constituante ne pourront venir que des comités locaux de protection de la révolution et des syndicats de l’UGTT. Car la souveraineté de la nation exige la satisfaction des revendications ouvrières (titularisations, renationalisations, salaires, emplois) qui sont contradictoires avec l’accord d’association avec l’Union européenne et les plans du FMI.

Entretien avec Hacine El Abassi, secrétaire général adjoint de l’UGTT

Quelle est la situation sociale aujourd’hui depuis la nomination du gouvernement Caïd Essebsi ?

Certes, le mouvement de mobilisation et les grèves n’ont pas la même ampleur qu’aux premières semaines de la révolution, mais nous voyons qu’aujourd’hui il y a deux types de mobilisations et de sit-in. Celles entreprises par les chômeurs en demande d’emploi et celles menées par les travailleurs qui revendiquent l’amélioration de leurs salaires, de leur statut et de leurs conditions de travail.

Nous avons, par exemple, la mobilisation des travailleurs de l’hôtel Méridien, qui se prolonge depuis près de trois mois parce que le patron de cette entreprise refuse toute négociation et pose même l’exigence du licenciement d’une partie du personnel, dont les délégués syndicaux. Nous avons la mobilisation des agents municipaux de Tunis, qui demandent l’application des accords établis par le gouvernement, il y a plus d’un mois, et qui stipulent la titularisation des personnels temporaires, résultat auquel avait abouti leur première mobilisation.

Mais le gouvernement est revenu sur cet accord en s’appuyant sur des textes en vigueur qui n’autorisent pas la titularisation des temporaires. Il appartient donc au président de la République par intérim d’annuler ces textes et d’adopter des mesures qui permettent de dépasser cette formalité juridique, afin d’appliquer les accords établis.

Faute de quoi, ce type de situation peut avoir des effets dangereux sur le climat social.

Aujourd’hui, nous avons établi un accord avec le gouvernement sur la question de la titularisation des agents municipaux temporaires. Les agents disent — et ils ont raison — qu’ils demandent qu’on leur remette un texte officiel en ce sens.

La même question se pose pour la sous-traitance dans le secteur public. Ce que nous disons, c’est que le gouvernement doit prendre la véritable mesure des revendications formulées, revendications légitimes de statut, de salaires, et s’orienter à les satisfaire, faute de quoi nous sommes disposés à prendre nos responsabilités, toutes nos responsabilités. ■

TRIBUNE DES COURANTS



“Tunisie, Egypte : pour la IV^e Internationale, oui, la révolution prolétarienne est en marche.”

La Vérité, n° 70 (février 2011), est disponible auprès des militants du Courant communiste internationaliste du POI. Prix : 4 euros.